Frankofoni, 2023/ 2, Sayı 43, 117-131

POURQUOI ET COMMENT LE DIALECTE DE L'ÎLE DE FRANCE EST DEVENU LANGUE OFFICIELLE NATIONALE*

Claude-Alain CHEVALLIER**

POURQUOI ET COMMENT LE DIALECTE DE L'ÎLE DE FRANCE EST DEVENU LANGUE OFFICIELLE NATIONALE

A l'origine, le « français », qui allait devenir langue officielle et nationale, n'était rien de plus qu'un des nombreux dialectes de la langue d'oïl parlés dans le Nord du pays. Il tire son nom des tribus germaniques des Francs qui s'y établirent entre le 3ème et surtout le 5ème siècle et donnèrent à la Gaule romaine (Romania) le nouveau nom de Frankia. Après deux siècles de bilinguisme, les Francs, qui étaient en minorité, abandonnèrent le tudesque pour adopter la langue (le roman) des Gallo-romains qu'ils avaient conquis, non sans y introduire des sons nouveaux et des mots nouveaux. De sorte que de toutes les langues romanes, c'est le français qui a été le plus germanisé. Le roi germain Clovis (465-511) et ses successeurs ayant fait de Paris leur capitale et de la France leur premier royaume, qu'ils n'allaient cesser d'agrandir, le français conquit les provinces, devint le dialecte dominant et finit par ravaler les autres dialectes, aussi bien ceux de la langue d'oïl que ceux de la langue d'oc, au rang de patois méprisés. Parler et écrire comme à Paris devint désormais un important signum de culture et de respectabilité, tandis que, par exemple, parler picard en 1180 à la cour de France, fût-on, comme Conon de Béthune (1150-1219), un grand seigneur, attirait sur soi les moqueries. En 1539, François Ier par l'Ordonnance de Villers-Cotterêt, imposa le français comme langue officielle de l'administration dans tout le royaume. En revanche, ce n'est qu'à la fin du 19ème siècle que tout le monde se mettra à parler français, sous l'influence de l'école et du service militaire. On peut, avec le grand médiéviste Gaston Paris (1839-1903), regretter la disparition des autres dialectes qui donnaient aux diverses provinces leur spécificité, tout en reconnaissant que le français fut un facteur majeur d'unité politique et de diffusion de la culture.

Mots-clefs : *le français, langue d'oïl, langue d'oc, les Francs, Clovis, patois, Conon de Béthune, Gaston Paris. Unité politique, diffusion de la culture.*

WHY AND HOW THE DIALECT OF PARIS AND THE ILE-DE-FRANCE BECAME AN OFFICIAL AND NATIONAL LANGUAGE

Originaly, the « français » who was to become an official and national language, was nothing more than one of the many dialects of the « langue d'oïl » spoken in the North of the country. It takes his name from the german tribes of the Franks who established themselves there between the 3rd and above all the 5th centuries and gave Gallia Romania the new name of Frankia. After two centuries of bilinguism, the Franks who were minority gave up their teutonic language to adopt the gallo-roman

* Geliş tarihi: 09.01.2023 - Kabul tarihi: 06.02.2023

** Professeur de lettres classiques agrégé de l'université, rocachevallier@orange.fr, ORCID : 0000-0002-3888-6017.

of the people they have conquered, introducing new sounds and new words, in such a way that the « français » is the most germanized of all the roman languages. The german king Clovis (465-511) and those who succeded him, made Paris their capital and the Ile de France their first kingdom, which they increased day after day, so that the « français » conquered the provinces, became the leading dialect and reduced the others dialects to be mere « patois » (provincial dialects). From now on to speak and to write like Paris became a very important signum of culture and repectability, while to speak words of Picardy in front of the Court of France, as did Conon de Béthune in 1180, was a matter of mockery. In 1539, François Ier imposed the « français » as official language of the administration in the whole kingdom. On the other hand, it was not until the end of the 19th century that everyone began to speak French, under the influence of school and military service. We can, as did the great medievalist Gaston Paris (1839-1903), regret the disappearance of the other dialects who gave each province their own specificity, but we must admit that the « français » has been a major factor of politic unity and of spread of knowledge.

Keywords : *the « Français », langue d'oïl (northern French), langue d'oc (southern French), Franks, Clovis, Canon de Béthune, patois, Gaston Paris, political unity, dissemination of culture. Frankia, provincial dialects, Clovis, François Ier.*

« *Une langue est un dialecte qui a réussi, un patois est un dialecte qui s'est dégradé* » A. Brun.

« *Les dialectes disparaissent sous la poussée et la pression de la langue nationale (qui n'est à l'origine qu'un dialecte parmi d'autres*). Pierre Guiraud.

A l'origine, un dialecte de la langue d'oïl parmi de nombreux autres…

A l'origine, le « français », n'était rien de plus que l'un des nombreux dialectes de la langue d'Oïl, c'est-à-dire de la France du Nord et, pour être plus précis, d'un très petit territoire, à savoir Paris et la région parisienne, ce qu'on appelle « l'Ile de France », parce que c'est cette petite contrée qui fut, au départ, la terre d'enracinement des Francs : ils s'y étaient établis au 5ème siècle. Leur roi, Hlodwig-Clovis (463-511) avait pris Paris pour capitale. On disait « Saint Denis en France », suivant l'ancienne appellation, et l'on dit encore « Bonneuil-en-France », « Boissy-en-France ». Quant à Hlodwig (Gloire-au-combat) dans la langue des Francs, il devint en latin mérovingien (5ème siècle) Clodovicus, dans lequel le C initial (parfois Ch) correspondait à l'h aspiré germanique. A l'époque carolingienne (8ème siècle), l'aspiration devant le h s'étant atténuée, on transcrivit en Lodovicus, d'où le français Looïs, puis Louis.

La France désignait donc alors l'Ile-de-France, comme il ressort très nettement de ce passage de Villehardouin (1150-1213). Celui-ci écrit dans La Conquête de Constantinople : «*Il y avait **en France** un saint homme, qui avait nom Foulques de Neuilly (ce Neuilly est entre Lagny-sur- Marne et Paris) ; et il était prêtre et tenait la paroisse de cette ville. Et ce Foulques dont je vous parle commença à prêcher de Dieu **à travers la France** et les autres terres à l'entour* ». Il s'agit de l'actuel Neuilly-sur- Marne, en Seine et Oise, arrondissement de Pontoise et de Foulques (mort en 1202), curé de Neuilly-sur-Marne, prédicateur de la 4ème croisade. On verra plus loin qu'au 12ème siècle Pontoise passait pour parler le plus pur « français »

Cette expression « Ile de France » vient certainement du germanique « Liddle Frankia » (le Petit Pays des Francs), plutôt que de la forme de terre délimitée par l'Oise, la Marne et la Seine et qui aurait donné, a-t-on dit, l'idée d'une île. La Francie ou la France (le Pays des Francs) désigna ensuite, au 10ème siècle *« le comté qui fut le fief des premiers Capétiens (987-1228), et dont le nom s'étendit au domaine, lentement accru, de la nouvelle dynastie, tandis que le nom du domaine primitif se restreignait en Ile-de- France* » (Albert Dauzat). Depuis 1986, les habitants de l'Ile de France s'appellent les « Franciliens ».

Les Francs

Les Francs, une petite tribu germanique ou plutôt une confédération de tribus de quelques dizaines de milliers d'individus, qui, au 5ème siècle, s'établirent en Gaule, sous la forme, non d'une invasion, mais d'une vague migratoire, étaient tout sauf des barbares, des sauvages barbus, sales et malodorants, qui auraient, comme on les en a accusés, après la guerre franco-prussienne de 1870, fait décliner la civilisation gallo-romaine. Dès le 3ème siècle déjà, ils avaient pacifiquement occupé, et de façon très intensive, la région du Nord et du Nord-Est (Artois, Picardie, moderne Belgique). Ils étaient donc, depuis déjà deux siècles, en contact avec les Romains, et avaient assimilé nombre de leurs valeurs culturelles. Aussi s'intégrèrent-ils sans difficulté à leur civilisation. L'évêque de Clermont, Sidoine Apollinaire (430-487) les dépeint : « *de haute stature, roux, ramenant leurs cheveux du sommet de la tête vers le front, laissant la nuque à découvert, les yeux **verdâtres et humides, le visage rasé, de maigres moustaches, portant des vêtements collants,** une culotte laissant nu le jarret, une tunique serrée d'une large ceinture. C'est un jeu pour eux de lancer dans l'espace leur francisque (hache à deux tranchants), de mesurer du regard l'endroit qu'ils sont sûrs de frapper, de faire tourner leur bouclier, de bondir plus vite que les javelots qu'ils ont décochés et d'atteindre l'ennemi avant eux».* Le nom de Francs, qui, en germanique signifie « Libres », était apparu pour la première fois dans l'histoire au 3ème siècle dans une chanson des légionnaires romains : « *Nous avons tué un millier de Francs, nous tuerons bien dix milliers de Perses* », ce qui prouve qu'ils

avaient une grande réputation de bravoure et d'audace. Sans doute les légionnaires romains avaient-ils dû repousser une tentative d'implantation de leur part.

Ils étaient même devenus rapidement les alliés de Rome. En 358, l'empereur Julien les avait autorisés à demeurer sur le territoire de la Gaule, à titre de « fédérés ». Ils servaient comme mercenaires dans l'armée romaine, au service de l'Empire et de l'Empereur, et y occupaient même parfois de hautes fonctions. Leur mission était de monter la garde au Rhin et de protéger les territoires contre d'éventuels envahisseurs.

Clovis, qui était païen se fit baptiser chrétien par Saint Remy, en 495, Il avait compris le parti politique qu'il pouvait tirer de sa conversion : s'il voulait gagner la sympathie de la Gaule, il devait obtenir le soutien de la seule force encore agissante dans cette terre livrée à l'anarchie, celle des évêques.

Il fut à la fois officier de l'armée romaine et roi des Francs en 481. En 508, L'empereur d'Orient Anastase lui décerna le titre de « patrice » et de « consul », pour avoir repoussé une invasion des Alamans, une confédération de tribus germaniques établies au 3ème siècle sur la rive droite du Rhin. *« Il n'est pas douteux que la Gaulle, en acceptant l'autorité de Clovis, obéissait non pas au roi franc, mais au dignitaire romain »* (Albert Malet). A sa mort en 511, il était le maître de presque toute la Gaule, même si les limites de son royaume ne correspondaient pas exactement au territoire de la province romaine.

Les Francs adoptent le gallo-romain, en y introduisant des sons et des mots nouveaux.

Malgré leur grande vague migratoire du 5ème siècle, les Francs ne représentaient jamais que 5% de la population de la Gaule. Après une période de bilinguisme, qui dura du 5ème au 10ème siècles, ils abandonnèrent leur langue maternelle, le francique ou le tudesque, pour, devenus maîtres de la Gaule, adopter le gallo-romain comme langue de pouvoir, non sans modifier sa prononciation (Ex. adoption du h aspiré, réintégration du w) et sa morphologie (Ex ; les suffixes –ald, -ard Richard, vieillard), et y introduire quelque mille mots nouveaux, dont quelques centaines seulement ont survécu. Mots qui, contrairement à ce que voulaient faire accroire des historiens germanophobes après la guerre de 1870, ne concernaient pas tous la guerre. Il n'en reste pas moins pas moins qu'en raison de cette longue période, quatre siècles, de bilinguisme romano-germanique, que connut la France du Nord durant la période mérovingienne (448-751) et une très grande partie de la carolingienne (751-987), la langue française est la plus germanisée des langues romanes. Pour prendre un exemple, au milieu du 9ème siècle, le nom gallo-romain d'Argentaria, la ville des Rauraques, peuplade gauloise répandue sur les bords du Rhin jusqu'à Bâle, fut supplanté par celui germanique de Strazburg (Strasbourg).

Il n'est pas douteux que le parler germanique a joué un grand rôle dans la

division du pays en langue d'oïl au Nord et d'oc au Sud.

Rapidement il devint difficile de distinguer les Francs et les Gallo-romains qui n'étaient pas leurs sujets. Les deux étaient égaux en droits et parlaient la même langue gallo-romaine. Comme le fait remarquer Albert Dauzat :

> *A l'inverse de ce qui s'était produit après la conquête romaine, ce sont les vainqueurs cette fois qui adoptèrent la langue des vaincus, langue qui gardait le prestige de Rome et qui s'avérait comme un instrument de pensée et d'échange incomparablement supérieur.*

On doit à ce peuple guerrier par exemple les termes militaires suivants : guerre (de werra) qui a remplacé le latin bellum ; garder (de waraon) ; garnir (dewarjan) ; guetter (de waktan) ; gant (de want) ; épieu (de speot) ; sénéchal (de siniskalk), à l'origine le doyen des domestiques, une sorte de maître d'hôtel, qui, sous les premiers capétiens deviendra un haut personnage, avec des fonctions judiciaires et militaires, un véritable vice-roi aux 11ème et 12ème siècles ; haubert (de halsberg) longue tunique métallique qui descend jusqu' au-dessous du genou ; heaume (de helm) grand casque d'acier de forme cylindrique ou conique ; broigne (de brunnia) tunique revêtue d'anneaux, d'écailles en métal.

On leur doit aussi des termes agricoles : gerbe (de garba) ; blé (de blatu) ; jardin (de gardo) ; gagner (de waidhanjan, faire paître) ; haie (de haga). Des termes concernant les institutions féodales « ban (de ban) » « fief (de fhu bétail) » «bien concédé au vassal en échange de son service » « adouber (de dubban frapper) « armer chevalier » « maréchal (de marhslalk) » officier général d'armée » « baro (de baro)» « fonctionnaire royal » « alleu (de alôd)» « propriété complète » « échanson (deskanjo) » « serviteur chargé de donner à boire dans les festins ». Des termes de psychologie : orgueil (de urgoli) ; honte (de haun(i)ta) ; hardi (de hardjan). Des couleurs : bleu (de blao) ; brun (de brunu) ; gris (de gris) ; blond (de blund).

Beaucoup de noms de baptême sont germaniques, à côté de ceux d'origine latine, comme Paul, Pierre. Les gallo-Romains ont adopté les prénoms de l'aristocratie franque. Ils étaient majoritaires an 9ème siècle. On peut citer :

Charles (de Karl « homme, mâle », latinisé en Carolus)
Roland (de Hrodland) « gloire du pays »
Louis (de Hlodwig), lt) « gloire du combat »
Albert (de Adalberth) « noble, brillant »
Frédéric (de Fridrik) « puissant dans la paix »
Gérard (de Gerhard) « dure lance »
Bernard (de Berhard) « fort comme un ours »

Ce dialecte de Paris et de l'Ile de France n'était pas plus souple, plus harmonieux, plus fécond littérairement, tant s'en faut, que d'autres dialectes de la langue d'oïl, comme l'anglo-normand, comme le champenois ou comme le picard. Le premier, assez proche du français, comptait des écrivains célèbres, comme Turold, l'auteur de la Chanson de Roland (1080), comme Wace (1100-1173) auteur du Roman de Brut (seconde moitié du 12ème siècle), comme Marie de France, la plus ancienne poétesse connue de notre littérature, qui écrivit les Lais. Le second pouvait revendiquer Chrétien de Troyes (1135-1183) l'auteur de romans arthurien comme Yvain, le chevalier au lion, et en qui on voit le père du roman moderne. Le troisième avait à son actif Adam de la Halle (1240-1285), auteur de pièces de théâtre (Le Jeu de la Feuillée, Le Jeu de Robin et Marion, Conon de Béthune (1150-1219) auteur de chansons courtoises, Jean Bodel, auteur du miracle, le Jeu de Saint Nicolas), le poète et chroniqueur Jean Froissart (1333 - 1400).

…qui rapidement supplante tous les autres.

Cependant, dès le 12ème siècle, on voit le « français commencer à prendre le pas sur tous les autres dialectes de la langue d'oïl et à les ravaler au rang de vulgaires patois qu'ils n'ont plus quitté jusqu'à aujourd'hui.

C'est tout simplement à des facteurs géographiques, administratifs et politiques que ce dialecte doit cette extraordinaire fortune de devenir d'abord le parler des gens distingués, cultivés, disons de l'élite (noblesse, clergé, bourgeoisie), puis la langue nationale : c'était celle de la maison royale, de l'Administration, de l'Université. Et Clodowigh (Clovis) roi des Francs (481-511), qui unifia son royaume et l'étendit à presque toute la Gaule, avait, on l'a dit plus haut, fait de Paris, l'ancienne Lutèce, sa capitale, après qu'elle l'eût déjà été avec l'empereur Julien (361-363), supplantant Lyon, la capitale des Gaules, où se réunissait chaque année, le 1er août, l'assemblée générale des Gaules (la Narbonnaise, l'Aquitaine, la Lyonnaise, la Belgique).

Paris présentait aussi l'avantage d'être placée dans une position centrale par rapport au Nord, au Sud et à l'Angleterre, et d'être traversée par un grand fleuve navigable jusqu'à la mer.

« Parler comme à Paris » fut donc très tôt considéré, chez les nobles, les clercs et les bourgeois, comme une marque de bonne éducation.

Prononcer certains mots picards avec l'accent de Picardie suffisait, on le verra plus loin, à déclencher les moqueries de Parisiens. En revanche les provinciaux, qui parlaient leurs dialectes, et en ressentait un complexe d'infériorité, n'aimaient pas la langue et l'accent des Parisiens qu'ils jugeaient prétentieux et méprisants à leur égard et ils leur chantaient, comme je l'ai entendu dans mon enfance dans le domaine picard, à 60 km seulement de la capitale : *« Parisien, tête de chien, Parigot, tête de veau ».*

Langue d'Oïl et langue d'Oc.

On estime que c'est vers 600 que le latin vulgaire parlé en Gaule qui avait déjà subi d'importantes modifications, commença à changer et à se développer en un nouveau langage, le gallo-romain ou roman, et que deux groupes dialectaux émergèrent avec des différences fondamentales**.**

En 1308, Dante (1265-1321), dans son De Vulgari Eloquentia (De l'éloquence en langue vulgaire, (par opposition au latin), distingue en France deux larges zones linguistiques distinctes d'après la façon de dire « oui » : une France de langue d'OÏL et une France de langue d'OC.

Dans la France du Nord, germanisée, et en anglo-normand « oui » se disait « oïl » : littéralement « c'est cela », du latin *hocilli. Ex :

Li reis apelet Malduit, sun tresorer :
« L'aveirs Carlun, est-il apareilliez?
*cil respunt : « **Qïl**, sire, assez bien. »*

« Le roi appelle Mauduit, son trésorier : « Le trésor de Charles, est-il bien préparé ? L'autre répond : « Oui, seigneur, fort bien. » (Chanson de Roland 1080)

Dans la France du Sud, romanisée, qui n'avait pas connu le développement phonétique introduit par les Francs au Nord, et était demeurée plus proche du latin, « oui » se disait » oc » (c'est cela », du latin hoc)

Ai las ! – Que plangz ? – Ja tem morir.
*-Que as ? - Am. –E trop ? , - Ieu **oc**, tan*
*-Que'n muer. Mors ? **Oc**. ….*

*« Hélas ! – Pourquoi pleures-tu ? – J'ai peur de mourir – Qu'as-tu ? – J'aime – Beaucoup ? – Oui, au point que j'en meurs – Tu meurs ? Oui… **». (**Le troubadour Peire Rogier. 1160-1180)*

D'une façon approximative, la frontière entre les deux langues, celle d'Oïl et celle d'Oc était marquée par une ligne menée de la Charente aux Alpes, et passant par Limoges, Clermont-Ferrand, Tournon et Grenoble. Une représentation symbolique de cette séparation linguistique peut en être donnée par deux mots désignant le poète lyrique aux 12ème et 13ème siècles : le **« trouvère** » en langue d'oïl et le » **troubadour** » en langue d'oc, du latin vulgaire « *trovatorem » formé sur le verbe «*tropare : trouver, composer des vers».

Comme la langue d'oïl, la langue d'oc comprenait plusieurs dialectes : le languedocien, le provençal, le dauphinois, le lyonnais, l'auvergnat, le limousin, le gascon.

La langue et la civilisation du Midi différaient profondément de celles du Nord, la première étant restée proche de Rome, la seconde ayant subi l'influence germanique : *« Autres mœurs, autre organisation sociale, on peut presque dire autre nation. Hommes du Nord et Hommes du Midi se fréquentaient peu, s'entendaient mal et ne s'aimaient pas* ». (Ernest Lavisse).

Le dialecte français annexa les provinces

Au fur et à mesure que le domaine royal, c'est-à-dire de façon précise, le territoire sur lequel le roi de France exerçait directement son autorité, s'agrandit, par suite d'alliances et d'annexions (Ex. Normandie, Touraine, Maine etc…) **le français** annexa les provinces. C'est à partir de la fin de la Croisade des Albigeois (1229), et le rattachement en 1249 du Languedoc à la Couronne de France, qu'il devint peu à peu, par commodité, la langue administrative et littéraire et que l'occitan finit par n'être plus qu'une langue vernaculaire. Et c'est dans le courant du 16ème siècle que le français se substitua massivement et définitivement à **l'occitan,** qui avait connu son âge d'or entre le 11ème et le 13ème siècle avec les troubadours) comme langue écrite dans l'ensemble des provinces.

Voici un bref exemple de cette belle langue d'Oc emprunté à une strophe d'un canzo (chanson) de Guillaume IX d'Aquitaine (1071-1127), le plus ancien troubadour et grand-père d'Aliénor d'Aquitaine (1122-1204):

Al la dolçor del temps novèl
Folhon li bosc, e li aucel
Chanton chascuns en leur lati
Segon lovers del novel chan ;
Adonc esta ben qu'om s'aisi
D'aisso don om a plus talan.

(*Dans la douceur du temps nouveau, les bois se couvrent de feuillage, et les oiseaux chantent chacun en son latin, selon la mélodie du nouveau chant ; il est donc juste que chacun se procure ce dont on a le plus désir ».*

Un dialecte de la langue d'oc, **le provençal,** réduit à l'état de patois, a, de nos jours, repris une vie nouvelle. Une école littéraire, le Félibrige, fondée en 1854, par un groupe d'écrivains, Frédéric Mistral (1830-1914), l'auteur en 1859 de Mireio (Mireille) et prix Nobel de littérature (1904), Joseph Roumanille (1818-1891), Théodore Aubanel (1829-1886), a tenté, avec un certain succès,

de restituer à la langue provençale son rang de langue littéraire. Depuis peu, une place lui a été accordée dans l'enseignement officiel.

En même temps qu'il faisait la conquête des provinces du royaume, le dialecte français, au 13ème siècle, se répandait à l'étranger. Importé depuis longtemps en Angleterre (Robert le bâtard, qui deviendra le roi Guillaume le Conquérant (1027-1087), s'est emparé de l'île en 1066, par la célèbre bataille d'Hastings). Le français, ou plus exactement un dialecte très proche, l'anglo-normand, s'est maintenu pendant plus de trois cents ans, de 1066 au début du 15ème siècle, à la cour d'Angleterre, dans l'aristocratie, dans l'école, en face de l'anglais, la langue du peuple, qui allait le supplanter**.** Des traces demeurent encore aujourd'hui de cette ancienne prédominance du français en Angleterre « *Dieu et mon droit* » devise de la monarchie britannique, et « *Honni soit qui mal y pense* », devise de l'ordre de la Jarretière. Quand le chef de l'Etat approuve un bill du Parlement, il écrit au bas : « *le roi le veult* ». Les crieurs publics commencent leurs annonces en s'écriant trois fois : « *O yes, o yes, o yes* » ce qui signifie tout simplement : oyez (anc.fr. entendez)

Une langue de classe

Aussi, dès la fin du 12ème siècle, le parler de Paris commença-t-il à devenir la norme au point de ravaler les autres dialectes au niveau de vulgaires patois et à classer ceux qui ne le parlaient pas parmi les vulgaires provinciaux.

« **Parler comme à Paris** » devint donc, comme on l'a dit plus haut, désormais la marque d'une bonne éducation. Encore que la chose ne se fit pas du jour au lendemain : à la fin du 18ème siècle, sur une population de 24 millions d'habitants, 12 millions, soit la moitié, étaient encore incapables de parler la langue nationale, issue très directement du dialecte de l'Ile de France. Ces gens-là n'utilisaient que leurs divers dialectes. Ce n'est qu'à la fin du 19ème siècle que tout le monde se mettra à parler français, sous l'influence de l'école et du service militaire. Il constitua un facteur capital d'unification et renforça le sentiment national. Cependant, on assiste depuis peu, contre l'impérialisme administratif de Paris, à une renaissance des régions sur le plan politique qui réclamant une certaine autonomie. Il est possible que, dans la foulée, les divers dialectes locaux reprennent vie et qu'un jour, comme c'est déjà le cas pour le corse, le basque, le picard, le normand, le lorrain, etc…soient enseignés à l'école et admis comme matière à l'oral du baccalauréat.

La mésaventure survenue à Conon de Béthune (1155-1220)

Une preuve que, dès la fin du 12ème siècle, si l'on voulait passer pour un homme éduqué et de bonne compagnie, et non comme un vulgaire provincial, il fallait parler **le français,** nous est donnée par la mésaventure survenue, à la cour de France à Paris, à Conon de Béthune. C'était un grand seigneur et un

poète artésien, qui devait participer à la troisième (1189-1192) et à la quatrième croisade (1202-1204) et y jouer un rôle politique important, au point de finir Régent de l'Empire d'Occident**.** Villehardouin (1160-1208), lui rend hommage, dans La Conquête de Constantinople : *« Coenes de Betune qui bons chevaliers et sages estait et bien eloquens* »

Sollicité, en 1180, par la Régente du royaume, Adèle de Champagne (1140-1206), troisième femme (1160) de Louis VII, alors décédé, et par son fils, le roi Philippe Auguste (1163-1223), qui venait, en novembre 1179, d'être couronné à Reims, de réciter ses poésies, il encourut leurs moqueries pour ses picardismes et son accent picard. Il se plaindra amèrement, dans un poème en picard, de cette humiliation d'autant plus cruelle qu'elle eut lieu en présence des Champenois, avec à leur tête la comtesse Marie de Champagne (1145-1198), la fille d'Aliénor d'Aquitaine et de Louis VII, mariée à Henri le Libéral (1127-1181), Comte de Champagne et de Brie. Elle était la fille d'Aliénor d'Aquitaine et de Louis VII. Remarquablement cultivée, elle tenait à Troyes une cour brillante, où l'on traitait de questions amoureuses ; elle fut la protectrice de Chrétien de Troyes qui, entre 1177 et 1181, lui dédia son Chevalier à la Charrette (Lancelot), exposé sentimental de la doctrine sentimental de la fin amor (amour purifié sans sexualité) encore appelé « amour courtois »

C'est elle la Dame après qui il soupire platoniquement.

... mon langaige ont blasmé li François
Et mes cançons, oiant les Champenois
Et la Contesse en coir, dont plus me poise.

La Roïne n'a pas fait ke cortoise
Ki me reprist, ele et ses fieus, li Roi.
Encoir ne soit ma parole franchoise
Si la puet on bien entendre en franchois
Ne chil ne sont bien apris ni cortois
S'il m'ont repris se j'ai dit mos d'Artois
Car je ne fui pas norris a Pontoise.

(...Les Français ont critiqué ma langue et mes chansons, et cela en présence des Champenois et de la Comtesse par-dessus le marché, ce dont je suis le plus affecté.

La Reine n'a pas agi de façon courtoise en me reprenant, elle et son fils le Roi. Même si ma façon de parler n'est pas française, elle peut cependant être parfaitement comprise des habitants de l'Ile de France, et ceux-là ne sont ni bien éduqués ni courtois de m'avoir

repris, sous prétexte que j'ai dit des mots d'Artois, car moi, je n'ai pas été élevé à Pontoise »)

Cette ville près de Paris, en Seine et Oise, était, on l'a dit, renommée pour parler le plus pur langage de l'Ile-de-France. Relevons quelques picardismes (mots d'Artois): ce comté, la picardie, situé au Nord du bassin parisien et formé au 12ème siècle d'une région enlevée à la Flandre, ne fut incorporé au domaine royal qu'en 1223 ; la capitale en était Arras et l'on y parlait le dialecte picard. Le vocabulaire et la prononciation différaient du français de la cour, mais pas au point de ne pas être compris des parisiens. Roger Bacon (1214-1294) qui reconnaît l'existence de plusieurs dialectes en langue d'oïl, signale que « *les termes corrects dans la langue des Picards font horreur aux Bourguignons et même aux Français plus voisins » :*

***Fieus** prononcer fyeuouss à côté du français fils prononcer fiss du latin filius*

***Canter** du latin cantare,(c devant a restant k au lieu de passer à tch, ch en français) : chanter*

***Chil** (tchil au lieu de Cil (tsiil) ; c devant e, i latins donne tch au lieu de ts en français*

Franchoise, à prononcer frantchoyseu, ch au lieu de ç : française

Voici quelques témoignages de cette suprématie affirmée du dialecte français au 12ème siècle et après :

Dans l'épilogue de son Isopet (recueil de fables ésopiques), Marie de France se présente ainsi :

Marie est nom, si suis de France.

non seulement parce qu'elle vit à la cour d'Angleterre, mais pour souligner « *avec un grain de coquetterie, la pureté de sa langue* » (Jean frappier)

Vers 1173, le poète anglo normand, Guenes de Pont-Sainte- Maxznce, auteur d'une Vie de Saint Thomas Becket le martyr) affirme fièrement :

Mis languages est buens, car en France fui nez

« Ma langue est de bonne qualité, car je suis né en Ile-de-France

Au début du Chevalier de la Charrette (Lancelot), écrit entre 1177 et 1181,

Chrétien de Troyes – anachronisme savoureux – déclare qu'il y avait à la cour d'Arthur (6ème siècle) « *quantité de belles dames courtoises qui s'exprimaient parfaitement en langue française* ».

Encore à la fin du 13ème siècle, Jean de Meung (1240-1305) laisse paraître son complexe de provincial du Loiret (Chef-lieu Orléans) :

Si m'escuse de mon langage Rude, malostru et sauvage

Car nes ne sui pas de Paris, Ne si cointes com fut Paris…

Ne n'ay nul parler plus habile, Que celui qui keurt a no vile

« Je vous prie d'excuser mon langage, rude, grossier et sauvage, car je ne suis pas né à Paris ni ne suis aussi élégant qu'un Parisien. Je n'ai pas de parler plus habile que celui qui se pratique dans notre ville » (Roman de la rose. (1275). La distance de Paris à Orléans n'est que de 133 km.

En 1260, exilé en France, le Florentin Brunetto Latini 1212-1294, qui fut un des maîtres de Dante, choisit d'écrire en français son Livre du trésor de toutes choses, une espèce de somme philosophique, parce qu'il juge ce dialecte « *plus délectable et plus commun que les autres* »

Le français, langue nationale par l'Ordonnance de Villers-Cotterêt (1539)

En 1539, par l'Ordonnance de Villers-Cotterêt, François Ier (1494-1547) imposera le français comme langue officielle de l'administration dans tout le royaume de France à la place du latin, la langue savante, qui était devenue, **dès la fin du 7ème début du 8ème siècles, incompréhensible au peuple**, au point, on l'a vu, que une résolution du Concile de Tours réuni en 813 par Charlemagne prescrit officiellement aux prêtres d'utiliser dorénavant en France dans leurs homélies le gallo-romain, et le tudesque en Allemagne, afin que leurs propos soient compris du peuple .

Sans doute aussi, en imposant le français, le roi voulait-il supprimer les autres dialectes et ainsi unifier linguistiquement et politiquement le royaume :

> *Pour ce que telles choses (ambiguïté ou incertitude) sont souvent advenues sur l'intelligence des mots latins contenus esdits arrests, nous voulons doresnavant que tous arrests, ensemble toutes autres procédures, soient de nos cours souveraines et autres subalternes et inférieures, soient de registre, enquestes, contrats, commissions, sentences, testaments, et autres quelconques actes et exploicts de justice, ou qui en dépendent, soient prononcés, enregistrés, et délivrés aux parties en langage maternel françois et non autrement. Des députés furent envoyés de Provence pour en montrer les*

> *inconvénients, mais le roi les remit d'audience en audience en leur faisant dire : « Je ne prends point plaisir d'ouïr parler en autre langue que la mienne »*

Désormais, il fallut non seulement parler le français, mais encore écrire en français, si l'on voulait acquérir du renom. L'humaniste anglais Palsgrave (1480-1554), auteur d'un des plus anciens ouvrages sur la grammaire française, L'Ecsclaircissement de la Langue Françoise (1530) écrit :

> *Dans tout cet ouvrage, je dois suivre les Parisiens et les pays qui sont contenus entre le fleuve Seine et le fleuve Loire, car dans cet espace est contenu le cœur de la France, où la langue est à ce jour la plus parfaite. Il n'y a pas d'homme, de quelque partie qu'il soit né, qui, s'il désire que ses écrits soient estimés, ne doive les écrire dans la langue qu'on parle à l'intérieur des limites que j'ai citées plus haut.*

Henri Estienne (1531-1598), auteur d'un discours sur la Précellence du langage français fait cette constatation: *«Nous donnons tellement le premier lieu au langage de Paris que nous confessons que celuy des villes prochaines, qui sont aussi comme du cœur de la France, ne s'en esloigne guere. Et pour ce que Orléans voudroit bien avoir le second lieu, Tours aussi, pareillement Vendosmes, et qu'il est demandé aussi par Bourges, et Chartres d'autre costé y prétend, et quelques autres villes des plus prochaines de Paris ; à fin que les unes ne portent point d'envie aux autres, nous laissons ceste question indécise ».*

Montaigne (1533-1592) confesse qu'il a du mal à se défaire de ses provincialismes : « *Mon langage françois est altéré et en la prononciation et ailleurs par la barbarie de mon creu : je ne vis jamais homme des contrées de deça* (de ce côté-ci : la limite de la langue d'oc est la Charente*) ,qui ne sentit bien évidemment son ramage et qui ne blessast les oreilles pures françaises ».* Il reconnaît que *« le français est gratieux, délicat et abondant ».(* (Essais II, 17)

Les éditeurs de 1595 crurent bon d'éliminer les locutions et les formes « *qui sentent leur vieux temps, qui sentent la province »*

Les provincialismes

En accord avec la pratique du 16ème siècle, un usage délibéré des provincialismes fut fait au théâtre et dans le roman pour donner une couleur locale, et la Pléiade alla encore plus loin, en défendant le droit du poète de faire usage de mots cueillis dans toutes les parties de la France, s'il le jugeait bon ; *« Tu sçauras dextrement choisir et approprier à ton œuvre les mots les plus significatifs des dialectes de notre France* » (Ronsard, Abrégé,VII) ; *« le poète pourra aporter de mon conseilh moz picars, normans et autres qui sont sous la Couronne ; Tout est*

francoes puis'iz sont du païs du Roie » (*Le poète, à mon avis, pourra introduire des mots picards, normands et autres qui sont sous la Couronne : ils sont tous français puisqu'ils sont du pays du Roi»).*

Molière fera longuement parler patois à ses paysans, Charlotte et Pierrot, dans Dom Juan.

> *Parguienne, il ne s'en est pas fallu l'épaisseur d'une épingle qu'ils ne sayant nayés tous deux*
>
> *C'est donc le coup le vent d'à matin qui les avait renvarsés dans la mar* ?....

Martine, dans Les Femmes savantes, à Bélise qui lui reproche de ne pas parler « *le langage fondé sur la raison et le bel usage* », autrement dit le français, répond : « *Je n'avons pas étugué comme vous. Et je parlons tout droit comme on parle cheuz nous*. »

Plus près de nous**, Colette** (1873-1954), née à Saint-Sauveur-du-Puisaye, arrondissement d'Auxerre, petite ville qu'elle appellera « Montigny en Fresnois » dans ses Claudine, aimera truffer ses romans de mots en patois de l'Yonne, comme « éluger » pour « embêter », « empicasser » pour « ensorceler », « agouante » pour « exigeante », « troler » pour « flaner », « abreger » pour « casser », « écharnir » pour « imiter par moquerie », « arcandier » pour « joyeux drille », « hucher » pour « crier » etc…Ces mots de patois confèrent à ses romans une authenticité et une saveur particulières

En 1929, elle se surprendra à dire à un ami plus grand qu'elle : « *Donne-moi ce livre là-haut sur le rayon, tu vois bien que je ne peux pas l'avoindre (atteindre, attraper)* ». Vieux verbe issu du latin advenire et qu'au 16ème siècle Montaigne utilisait : *« Au lieu de me haulser pour avoindre à la fortune ».*

Le français : un facteur d'unification du pays

Sur le plan politique, l'usage du français constitua indéniablement un facteur capital d'unification et du même coup renforça le sentiment national. Les barrières linguistiques ayant été supprimées entre les provinces, la culture put être diffusée largement en même temps que les ordres du gouvernement central. La chose, à vrai dire, ne se fit pas du jour au lendemain.

La Révolution s'efforcera d'imposer le français comme langue nationale pour anéantir les nombreux dialectes, considérés comme des survivances des féodalités, mais l'abbé Grégoire (1750-183) membre de la Convention constatera que sur une population d'environ 28 millions d'habitants, 6 millions ignorent le français, 6 millions sont incapables d'une conversation suivie, seulement 3 millions sont capables de le parler correctement. Il signale que les divers dialectes empêchent les paysans de se comprendre d'un village à l'autre.

Ce n'est qu'à la fin du 19ème siècle que tout le monde se mettra à parler français, sous l'influence de l'école et du service militaire.

Gaston Paris (1839-1903) voyait dans cette grise uniformité linguistique un appauvrissement : « *Nos parlers populaires étendaient une vaste tapisserie dont les couleurs variées se fondaient sur tous les points en nuances insensiblement dégradée*s ». Pour lui, en perdant leurs parlers populaires, pour adopter le seul français, c'est beaucoup de leur personnalité, de leur individualité, de leur dynamisme, c'est-dire en définitive de leur âme qu'ont perdu les provinces, et cela parallèlement à la disparition des costumes régionaux et des coutumes locales.

BIBLIOGRAPHIE

1- Anthologie des troubadours. Textes choisis, présentés et traduits par Pierre Bec. Edition bilingue.
2- Cerquiglini, Bernard. *La naissance du français*. P.U.F.
3- Chevallier, Claude-Alain. Explication d'un texte médiéval : Conon de Béthune. Chanson courtoise. F.D.E. 3, BHAR 1979
4- Dauzat, Albert. *Les étapes de la langue française*. Que sais-je ? n°167.
5- Guiraud, Pierre. *Patois et dialectes français*. P.U.F. n°1285
6- Mireille, Huchon. *Histoire de la langue française.* Le livre de poche. 542
7- Pope, M.K. *From Latin to modern french*. Manchester University Press. 1952.